



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2003 - 020

24 avril 2003

### OBLIGATIONS ADMISES EN DEPOT DE COUVERTURE DES VENTES D'OPTIONS D'ACHAT

#### Options sur obligations du Gouvernement du Canada (OBK et OBZ)

Vous trouverez ci-dessous la liste des obligations du Gouvernement du Canada admises en dépôt de couverture des ventes d'options d'achat sur obligations du Gouvernement du Canada (OBK et OBZ).

La Règle A-708 (1) (b) se lit en partie comme suit:

"Les obligations du Gouvernement du Canada qui:

- (i) constituent l'obligation sous-jacente; ou
- (ii) ont été jugées acceptables par la Corporation."

Ce sont les obligations qui:

- (i) ont des coupons dont le taux est plus élevé;
- (ii) ont une valeur nominale à l'échéance d'au moins 1.000.000.000 \$;
- (iii) se négocient à une prime de 5 \$ supérieure à l'obligation sous-jacente, et
- (iv) arrivent à échéance au plus tôt 2 ans avant l'obligation sous-jacente.

#### Obligations sous-jacentes

#### Obligations admises en couverture

<b>OBK- Gouvernement du Canada</b>	9% 1 <sup>er</sup> Mars 2011	10,25%	15 mars 2014
		10,50%	15 mars 2021
		9,75%	1 <sup>er</sup> juin 2021
<b>OBZ- Gouvernement du Canada</b>	8% 1 <sup>er</sup> Juin 2023	9,75%	1 <sup>er</sup> juin 2021
		9,00%	1 <sup>er</sup> juin 2025

---

#### Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest  
Bureau 700  
Toronto, Ontario  
M5H 2M5  
Tél. : 416-367-2463  
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria  
3ième étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545  
Télec. : 514-871-3530

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)



## Options sur les contrats à terme sur obligations du Gouvernement du Canada (OGB)

Vous trouverez ci-dessous la liste des obligations du Gouvernement du Canada admises en dépôt de couverture des ventes d'options d'achat sur contrats à terme sur obligations du Gouvernement du Canada (OGB).

La Règle A-708 (1) (b) se lit en partie comme suit :

"Les Obligations du Gouvernement du Canada qui:

- (i) constituent l'obligation sous-jacente; ou
- (ii) ont été jugées acceptables par la Corporation."

<u>Contrat sous-jacent</u>	<u>Obligations admises en couverture</u>	
<b>CGB</b> Juin 2003	6%	1 <sup>er</sup> juin 2011
	5,25%	1 <sup>er</sup> juin 2012
	5,25%	1 <sup>er</sup> juin 2013
<b>CGB</b> Septembre 2003	6%	1 <sup>er</sup> juin 2011
	5,25%	1 <sup>er</sup> juin 2012
	5,25%	1 <sup>er</sup> juin 2013
<b>CGB</b> Décembre 2003	6%	1 <sup>er</sup> juin 2011
	5,25%	1 <sup>er</sup> juin 2012
	5,25%	1 <sup>er</sup> juin 2013
<b>CGB</b> Mars 2004	6%	1 <sup>er</sup> juin 2011
	5,25%	1 <sup>er</sup> juin 2012
	5,25%	1 <sup>er</sup> juin 2013

Lara Krivokucha  
Directeur, Gestion des Risques

---

### Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

65, rue Queen Ouest  
Bureau 700  
Toronto, Ontario  
M5H 2M5  
Tél. : 416-367-2463  
Télec. : 416-367-2473

800, square Victoria  
3ième étage  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A9  
Tél. : 514-871-3545  
Télec. : 514-871-3530

[www.cdcc.ca](http://www.cdcc.ca)